

# Loi sur les obligations de diligence des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement du 16 juillet 2021 (Gesetz über die unternehmerischen Sorgfaltspflichten in Lieferketten / Lieferkettensorgfaltspflichtengesetz – LkSG)



Version du 01 juin 2023

Ce code de procédure décrit comment les personnes peuvent signaler des préoccupations concernant des risques ou des violations potentielles des droits de l'homme et des risques et obligations liés à l'environnement par Fujitsu (ci-après " nous ") ou par ses fournisseurs directs conformément à la loi allemande sur les obligations de diligence des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement (Lieferkettensorgfaltspflichtengesetz-LkSG).

Pour toute question concernant d'autres risques ou violations potentiels, veuillez consulter les informations générales sur la dénonciation et le signalement des problèmes sur [Europe Connect](#) ou sur le site Web de [Fujitsu Europe](#).

Comme le précisent le Code de conduite de Fujitsu, le [Fujitsu Way](#) et [les normes commerciales mondiales de Fujitsu](#), nous nous engageons fermement à agir conformément aux lois et juridictions applicables dans chaque pays où Fujitsu exerce ses activités.

Pour connaître les violations potentielles de la loi ou de nos politiques liées aux affaires, Fujitsu compte sur le soutien et la coopération de ses employés, cadres et autres personnes qui s'expriment.

Les rapports et les plaintes des dénonciateurs sont très importants pour Fujitsu afin de découvrir des comportements non éthiques et illégaux. Fujitsu applique une tolérance zéro en matière de représailles à l'encontre des personnes ayant signalé une information et/ou des dénonciateurs, comme le soulignent nos Global Business Standards et notre Whistleblowing Policy, qui s'appliquent respectivement à la procédure de plainte dans le cadre de la LkSG.

## Article 1 Champ d'application et droit de porter plainte

Ce code de procédure s'applique à la plainte ou au rapport de toute personne concernant les risques ou les violations des droits de l'homme et des obligations liées à l'environnement qui ont pu survenir à la suite des actions économiques de Fujitsu dans son propre domaine d'activité ou dans celui de ses filiales.

- des actions économiques de Fujitsu dans son propre secteur d'activité ou
- d'un fournisseur direct de Fujitsu tels que détaillés dans la LkSG (ci-après "Incidents LkSG").

## Article 2 Compétence

- (I) Les incidents de la LkSG soulevés dans le cadre de ce code de procédure sont traités par un gestionnaire de cas désigné (ci-après " gestionnaire de cas de la LkSG ") basé à Fujitsu Allemagne et tenu au secret.
- (II) Le gestionnaire de cas assure le suivi et l'investigation de la plainte de manière équitable et impartiale, garantit la confidentialité et n'est pas lié par des instructions concernant l'investigation.
- (III) Le gestionnaire de cas peut consulter d'autres services autorisés s'il le juge approprié tout en garantissant la confidentialité.

## Article 3 Système de rapport

- (I) Toute personne se plaignant ou fournissant un rapport concernant les risques ou les violations des droits de l'homme et des obligations liées à l'environnement qui peuvent avoir été engendrés par les actions économiques de Fujitsu dans son propre secteur d'activité ou d'un fournisseur direct de Fujitsu, tel que détaillé dans la LkSG, peut utiliser le système d'alerte Fujitsu, comme expliqué plus en détail dans l'Article 3 II-V ci-dessous. Le groupe Fujitsu a mis en place un portail accessible en interne et en externe, Fujitsu Alert, afin de recevoir les plaintes ou les rapports d'inquiétude liés au travail ou à l'entreprise provenant de sources externes et de tous les employés du groupe Fujitsu.
- (II) Fujitsu Alert est fourni par le biais d'une application web et d'un système d'appel téléphonique géré par le fournisseur tiers Navex. Fujitsu Alert est disponible en plusieurs langues, 24 heures sur 24, 365 jours par an.
- (III) Dans Fujitsu Alert, les plaintes ou les préoccupations peuvent également être signalées de manière anonyme si cela est prévu par les lois nationales respectives.

## Article 4 Fujitsu Alert : Procédure de plainte pour les incidents LkSG

- (I) À partir de la page de démarrage de Fujitsu Alert, les déclarants peuvent soit sélectionner un numéro de téléphone (local) à appeler, soit remplir le formulaire en ligne. Dans les deux cas, les informations fournies soit oralement, documentées par le responsable de l'appel, soit par écrit sont mises à la disposition de Fujitsu via le portail.
- (II) Comme l'accès aux rapports et aux informations sur le portail Fujitsu Alert est sévèrement limité pour assurer la confidentialité, pour choisir le gestionnaire de cas approprié, les rapports sont d'abord examinés par un membre de l'équipe spécialement autorisé du département de conformité de Fujitsu qui assigne le rapport au gestionnaire de cas prédéfini et dédié et dans le cas de plaintes ou de rapports dans le cadre du LkSG, au gestionnaire de cas du LkSG.
- (III) Le gestionnaire de cas de la LkSG doit contacter le rapporteur rapidement, généralement dans les 7 jours suivant la réception, pour accuser réception du rapport et rester en contact avec le rapporteur pendant le suivi/l'enquête, ainsi que pour comprendre les attentes du rapporteur concernant les contre-mesures potentielles.  
Grâce à Fujitsu Alert, le rapporteur peut communiquer directement avec le responsable du cas LkSG, expliquer le contexte, fournir des informations supplémentaires, modifier et réviser le rapport et rester en contact, même si le rapport est anonyme.
- (IV) L'objectif du suivi interne par le gestionnaire de cas de LkSG est de comprendre les faits, de vérifier l'allégation et de proposer/planifier des contre-mesures (immédiates) avec le rapporteur, qui seront contrôlées après l'enquête.  
La prise en compte des lois applicables et des étapes appropriées de l'enquête, l'évaluation des preuves recueillies, la documentation des résultats, l'établissement de rapports et/ou l'escalade font tous partie du suivi. Le gestionnaire de cas LkSG peut être assisté par des conseillers (juridiques) externes, liés à Fujitsu par des obligations de confidentialité

contractuelles ou légales, afin de préserver la confidentialité des informations fournies par le rapporteur.

- (V) En général, dans les 3 mois suivant la réception du rapport, le responsable de cas LkSG fournit un retour d'information au rapporteur, dans la mesure où cela est légalement possible sans compromettre l'enquête ou les personnes concernées.
- (VI) En fonction de l'avancement de l'enquête, le retour d'information peut, par exemple, inclure des informations sur le renvoi vers un autre canal ou une autre procédure, l'ouverture d'une enquête interne, les mesures prises et/ou prévues pour répondre aux attentes du rapporteur ou la clôture de la procédure en raison de l'absence de preuves suffisantes ou pour d'autres motifs. Si le suivi/l'enquête a permis de vérifier des problèmes conformément aux dispositions des lois et règlements applicables, ceux-ci sont traités, y compris les mesures disciplinaires et les actions correctives telles que les formations et la révision des procédures afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent, y compris, mais sans s'y limiter, les actions correctives décrites dans la section 7 LkSG telles qu'elles sont proposées/planifiées avec le rapporteur et qui seront contrôlées après l'enquête.
- (VII) Fujitsu garantit la confidentialité et la conformité de la protection des données comme décrit sur la page d'accueil de l'alerte Fujitsu. L'identité du rapporteur ne sera divulguée à personne en dehors des personnes autorisées. Fujitsu peut toutefois être tenu par la loi de fournir des informations sur les violations à certaines agences gouvernementales et/ou judiciaires, y compris les agences gouvernementales ou les tribunaux, ou peut choisir de le faire, sur la base d'un jugement commercial.

## Article 5 Protection des rapporteurs

- (I) Fujitsu encourage vivement le signalement de toute inconduite présumée ou réelle et ne tolère pas de représailles à cet égard. De telles représailles seront traitées comme une violation grave et peuvent entraîner des mesures disciplinaires/juridiques.
- (II) Les auteurs de rapports qui subissent toute forme de discrimination, de harcèlement ou de préjudice injustifié, même après la fin de l'enquête, sont priés d'en informer immédiatement le responsable de cas LkSG ou de lancer un rapport correspondant dans Fujitsu Alert. Les exemples de mesures de représailles peuvent inclure, mais ne sont pas limités à, la résiliation (y compris par accord mutuel) du contrat de travail ou d'autres contrats, l'intimidation, la diffamation, un changement de salaire (y compris le revenu variable) ainsi qu'un changement du champ de responsabilité ou du lieu de travail et des mesures similaires, qui peuvent donner l'impression d'être des représailles. Le gestionnaire de cas de la LkSG enquêtera sur toute mesure de représailles signalée.

## Article 6 Examen de l'efficacité

L'efficacité du système de plaintes et de signalement des incidents de LkSG doit être examinée au moins une fois par an et sur une base ad hoc. Les paramètres de l'examen de l'efficacité sont les critères d'efficacité recommandés dans les critères d'efficacité pour les mécanismes de réclamation non judiciaires des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGPs), mais en particulier les aspects suivants : (i) dans quelle mesure la procédure permet et encourage les groupes cibles concernés à soumettre des avis, même avant qu'un manquement au devoir ne se produise et (ii) dans quelle mesure la procédure permet d'éviter que les personnes informées ne subissent des dommages ou de créer des mesures correctives appropriées.

### Contact

Fujitsu: [www.fujitsu.com](http://www.fujitsu.com)

LkSG système de communication: [Fujitsu Alert](#)

© Fujitsu 2023. All rights reserved. Fujitsu and Fujitsu logo are trademarks of Fujitsu Limited registered in many jurisdictions worldwide. Other product, service and company names mentioned herein may be trademarks of Fujitsu or other companies. This document is current as of the initial date of publication and subject to be changed by Fujitsu without notice. This material is provided for information purposes only and Fujitsu assumes no liability related to its use.